

### PRÉSENTATION

Ce stage présente la proposition pédagogique d'Edgar Willems à l'image de son auteur, alliant réflexions profondes sur la nature de la musique et ses liens avec la nature humaine, et pratique très concrète des conséquences de ces réflexions sur l'organisation et le déroulement de cours d'éducation musicale.

La progression des quatre degrés d'évolution sera présentée avec des enfants, en direct ou en vidéo, depuis l'initiation jusqu'au solfège et aux débuts instrumentaux, et immédiatement vécus et pratiqués en écho avec les participants :

- > 1<sup>er</sup> degré : l'initiation musicale
- > 2<sup>ème</sup> degré : l'initiation musicale (prolongement du 1<sup>er</sup> degré)
- > 3<sup>ème</sup> degré : l'initiation pré-solfégique et pré-instrumentale
- > 4<sup>ème</sup> degré : le solfège vivant et l'éducation instrumentale

Le formateur : Christophe LAZERGES – *Diplômé didactique Willems® ; Responsable du Comité Artistique et Pédagogique de la Fédération Internationale Willems® ; Directeur de l'École de Musique Ryméa-Lyon 6<sup>ème</sup>*

Si à la fin de ce stage vous souhaitez poursuivre votre formation, il vous sera possible, en fonction de votre profil, d'intégrer le cursus de formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® (sur 3 ans) ouvert à la rentrée 2017/2018 (si le nombre minimum d'inscrits est atteint).

### PLANNING

Il comprend 11 heures de cours (hors pauses) réparties sur 2 jours :

- > samedi 21/10 : 16h-21h (4,5 heures de cours)
- > dimanche 22/10 : 9h-12h / 13h-17h (6,5 heures de cours)

### LIEU

École de Musique Ryméa – 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon

### FRAIS D'INSCRIPTION : 170€ (hors transport, hébergement et repas)

=> Frais pédagogiques (150€) + Cotisation - Adhésion FIW 2018 (20€)

*Si prise en charge par un OPCA, les frais pédagogiques sont majorés de 30% et la cotisation reste à la charge du stagiaire. Contacter le secrétariat pour la constitution du dossier.*

Le règlement des frais d'inscription doit être adressé à la FIW et joint à votre bulletin d'inscription complété et signé avant le 18 octobre 2017. En fonction du moyen de transmission de votre bulletin d'inscription, différents modes de paiement sont possibles :

- > espèces
- > chèque bancaire à l'ordre de la FIW
- > virement bancaire (Banque Postale) / IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810
- > virement PayPal / [http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne\\_newSite.php?lang=fr](http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne_newSite.php?lang=fr)

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- > Téléphone : +33 (0)4 72 62 87 38
- > Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)
- > Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

> Adresse postale :  
Fédération Internationale Willems - 43 rue des Hérideaux - 69008 Lyon (France)

## CONDITIONS D'ANNULATION

- > En cas de désistement jusqu'à 31 jours avant le début du stage, une somme forfaitaire de 70€ pour dédommagement sera retenue.
- > En cas de désistement à moins de 31 jours avant le début du stage, aucun remboursement ne sera possible ; la totalité des frais reste due.
- > En cas de désistement pour cas de force majeure (dont maladie, décès) et sur présentation d'un justificatif, seule une somme forfaitaire de 50€ pour frais de gestion sera retenue.

## PLUS DE DÉTAILS SUR LES DEGRÉS D'ÉVOLUTION

**L'initiation musicale - 1<sup>er</sup> degré :** développement auditif et vocal / frappés rythmiques / chansons / mouvements corporels naturels

Palier introductif, où priment le vécu oral et concret, la révélation des phénomènes musicaux, l'éveil de l'intérêt, de l'adhésion, de la participation active et des initiatives, l'attachement au fonctionnement global, vers la naissance d'actes justes et de beauté en tout.

**L'initiation musicale - 2<sup>ème</sup> degré :** développement auditif et vocal / frappés rythmiques / chansons / mouvements corporels naturels

Prolongement plus conscient du 1<sup>er</sup> degré : certains phénomènes musicaux auditifs et rythmiques connaissent des transcriptions graphiques, avec plus d'exigence, plus de mémoire, plus de conscience relative.

**L'initiation pré-solfégique et pré-instrumentale - 3<sup>ème</sup> degré :**

Période de mise en ordre de tous les phénomènes vécus, réalisant, de façon homogène, le passage du concret à l'abstrait : ordonnances diverses, latéralisation du corps, applications instrumentales, entre autre sur carillon chromatique.

**Le solfège vivant et l'éducation instrumentale - 4<sup>ème</sup> degré :**

> Le solfège vivant est une alphabétisation considérée comme un des couronnements de l'éducation musicale, où, en marge de la lecture et l'écriture rythmique, mélodique et harmonique, l'improvisation reste présente. Le langage musical continue d'être envisagé dans son ensemble à travers tous les styles et époques. Les organisations modales et tonales sont développées à la mesure du rôle que l'homme leur a donné dans l'évolution de son langage expressif.

> L'éducation instrumentale (tous les instruments) qui commence parallèlement, s'enchaîne organiquement après l'éducation pré-solfégique et pré-instrumentale. Elle fait passer la musique avant l'instrument et la vie avant la perfection formelle.

**Fédération Internationale Willems®**  
Siège : 46 rue Bugeaud – 69006 LYON  
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux – 69008 LYON

Tél : + 33 (0)4 72 62 87 38  
Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)  
Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

*Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77.  
Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)*



Fédération Internationale Willems®  
mouvement d'éducation musicale

Formation Willems® 2017/2018

Formulaire d'inscription

COORDONNÉES

Madame	<input type="checkbox"/>	Monsieur	<input type="checkbox"/>	NOM	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>				
Code Postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Téléphone fixe	<input type="text"/>	Téléphone portable	<input type="text"/>		
Adresse mail	<input type="text"/>				
Profession	<input type="text"/>				
Niveau de Formation	<input type="text"/>				

Parcours musical et pratique instrumentale

INSCRIPTION AUX COURS / FRAIS PÉDAGOGIQUES \*

Après avoir pris connaissance des différents types de formation, des dates et lieux, présentés dans les documents annexes, j'ai choisi de participer aux cours suivants :

		Frais pédagogiques	
<input type="checkbox"/>	Stage Sensibilisation - 21 & 22 octobre 2017	160 €	(1) (2)
<input type="checkbox"/>	Diplôme pédagogique Willems® - Module 1 / 1 <sup>ère</sup> année (D1)	1 415 €	(1) (3)
<input type="checkbox"/>	Diplôme pédagogique Willems® - Module 2 / 2 <sup>ème</sup> année (D2)	1 585 €	(1)
<input type="checkbox"/>	Diplôme pédagogique Willems® - Module 3 / 3 <sup>ème</sup> année (D3)	1 615 €	(1)
<input type="checkbox"/>	Séminaire international d'examen final (oraux)	200 €	(1)

(1) Ces tarifs s'entendent hors frais de transport, hébergement et repas

(2) Si participation au stage seul (hors Modules)

(3) Frais pédagogiques du Stage Sensibilisation inclus

\* Si prise en charge employeur ou OPCA, cocher la case correspondant à la formation souhaitée et pour la tarification des frais pédagogiques, se référer au devis établi et reporter cette somme sur la page 2 de ce document, onglet "coût total de la formation"

## COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Inscription aux cours	..... €
Cotisation - Adhésion FIW 2018	20 €
Frais de gestion (Certificat et Diplôme)	50 € (4)

TOTAL À PAYER	..... € (5)
---------------	-------------

(4) Pas de frais de gestion si vous ne suivez que le Stage Sensibilisation

(5) Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)

## PAIEMENT \*

	Stage Sens.	Certificat	D1	D2	D3
1 fois	180 €	1 220 €	1 485 €	1 655 €	1 685 € (6)
paiement à l'inscription					
5 fois		5 x 244 €	5 x 267 €	5 x 331 €	5 x 337 €
paiement à l'inscription + 15 décembre + 15 février + 15 avril + 15 juin					
10 fois		10 x 122 €	10 x 148,50 €	10 x 165,50 €	10 x 168,50 €
paiement à l'inscription + encaissement tous les 15 du mois entre novembre et juillet					

(6) les 200€ supplémentaires pour le Séminaire international d'examen final (oraux) seront à régler après les résultats des examens écrits

## MODE DE PAIEMENT \*

Chèques (7)

Espèces

Virement Banque Postale	Titulaire du compte : Fédération Internationale Willems		
	Banque : La Banque Postale	Code Banque : 20041	Code Guichet : 01007
	N° de compte : 1594484H038	Clé RIB : 10	BIC : PSSTFRPLYO
	IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810		

Virement PayPal [http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne\\_newSite.php](http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne_newSite.php)

(7) Pour le paiement en 5 ou 10 fois par chèques, merci de remettre la totalité des chèques au moment de l'inscription, datés du jour de l'inscription.

## CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursé après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident (sur présentation de justificatif).
- Dans le cas contraire, 1/3 du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, congrès...).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et la cotisation annuelle restent acquis à la FIW.

DATE

SIGNATURE

\* Si prise en charge employeur ou OPCA, ne pas compléter cet onglet.

## CONTACT

Fédération Internationale Willems®  
Siège : 46 rue Bugeaud - 69006 LYON  
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux - 69008 LYON

Tél : +33 (0)4 72 62 87 38  
Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)  
Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n°W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77  
Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)